

Compte-rendu Réunion des Délégués Régionaux CRBPO – Paris le 22/01/2011

Amphithéâtre d'Anatomie Comparée et de Paléontologie

2 rue Buffon 75005 PARIS

Présents : Denis Couvet, Olivier Dehorter, Pierre Fiquet, Frédéric Jiguet, Yves Beauvallet, Pascal Cavallin, Philippe Delaporte, Hubert Dugué, Moana Gryan, Jean Meguin, Jean Michel Lapios, Grégoire Massez, Raphaël Musseau, Christian Paucot, Yohann Pitois, Pascal Provost.

Sujets abordés et éléments de réponses :

- **Rôle des délégations régionales (suite au courriel de Ch. PAUCOT)**

Q= le Lien et les rôles avec les délégations lors du montage des programmes nationaux (exemple ACROLA) est posé. Quelles sont les responsabilités et devoirs des uns et des autres ?

R= Comme dans toutes les hiérarchies de compétences ou d'organisation la notion de simplification est à mettre en avant. Mais une implication de la délégation peut dynamiser le programme à l'échelle régionale par une meilleure efficacité et surtout éviter une redondance d'actions et de sites suivis. Mais un besoin d'information en aller-retour entre la délégation et le CRBPO s'avère évident pour une mise en pratique efficiente.

Un programme national sert à optimiser les actions d'identification et de suivi d'une problématique et il peut se décliner en région soit individuellement à l'échelle d'un bagueur mais également sous la coordination d'une délégation sans qu'un choix puisse être imposé.

(Hubert DUGUE) Sur le programme ACROLA il faut mener encore 2 années de prospections sur les sites potentiels puis après resserrer les travaux sur les sites majeurs identifiés. Surtout en période de restriction de budget et pour des stations d'étude qui s'étalent sur une période de 3 mois. En Brière, site d'ampleur nationale il n'y a plus de bagueurs sur le suivi du site car le seul bagueur disponible est en prospection sur les sites potentiels ... erreur stratégique ?

(Frédéric JIGUET) Un des engagements du Plan National d'actions Phragmite aquatique est d'identifier tous les sites d'accueil de l'espèce. En fin de plan, la stratégie d'échantillonnage pourrait changer en fonction des premières conclusions

(Pascal PROVOST) En Normandie, l'équipe a pris l'engagement de suivre les principaux sites connus jusqu'à la fin du PNA et l'identification ponctuelle des autres sites (20) potentiels sur les 5 prochaines années. Depuis 2007 les suivis standardisés ont permis l'identification du potentiel pic de capture (5-20/08 pour 2-3 unités) ce qui ne couvre pas la phénologie complète de la migration car les moyens humains et financiers sont incompatibles.

- **Délégations (général)**

Constat : les rôles des délégués se sont amenuisés au fil des années et la difficulté de gestion des tensions humaines renforce la difficulté de la coordination des actions et la mise en œuvre de synergie sur le territoire.

(CRBPO) C'est dans des projets liés au PNRO (tels que ACROLA, haltes migratoires...) que le délégué peut prendre une nouvelle dimension et sur la création d'association regroupant des bagueurs. Les individualités restent la difficulté incontournable à surpasser. Il faut mettre en œuvre l'invitation systématique des bagueurs spécialisés pour mixer les réseaux (ONCFS, UNCFS, Programme personnel, ...). La formation de nouveaux bagueurs doit rester une priorité dans les rôles des délégations.

(Avis multiples et conclusion) Il faut rassembler les bagueurs autour de la notion de projet et non autour d'une délégation structurellement posée (association formelle ou pas) qui ne réussira pas à réunir toutes les individualités et bien prendre en compte le contexte local associatif. Les bagueurs peuvent servir de facilitateurs à la mise en œuvre de projets associatifs tout en restant indépendants.

Q = Y a-t-il quelque part en France une délégation qui arrive à émarger à une ligne budgétaire durable ?

R= Il n'y a pas de délégation régionale pouvant se revendiquer d'une durabilité financière car il n'y a nulle part de ligne budgétaire affectée. Le fonctionnement se fait au coup par coup et sur la base de projets déposés auprès des financeurs potentiels.

Souvent les associations de protection de la nature ont embauché des bagueurs et comme les rares crédits disponibles leurs sont dédiés par les financeurs (de part le lobbying déployé) ... les bagueurs indépendants sont désormais au banc de l'accessibilité aux financements.

(CRBPO) Le baguage s'est professionnalisé depuis une dizaine d'année ! C'est la rançon du succès sur ce qu'apporte l'acte de baguer en soi, avantage ou inconvénient difficile de trancher !

(Hubert Dugué) Aujourd'hui ce sont les grands groupes pollueurs et industriels qui financent les projets de baguage en France (Grand sourire dans la salle) !!!

Constat et conseil : Il existe une très forte disparité entre délégations sur la vie interne du réseau, l'animation réalisée et les actions mise en œuvre ou coordonnées, financées. Mener en délégation ce qu'il est possible de mener en tirant vers le haut à partir d'exemples disponibles dans le réseau.

- **Halte migratoire**

Une vérification des données envoyées au CRBPO sous le thème HALTE va être réalisée afin de régulariser ou de stopper le baguage sur des stations de halte non déclarées. Une station valide doit être conventionnée avec le MNHN au préalable !

Programmes personnels

Idem que pour Halte Migratoire afin de régulariser des situations floues qui perdurent.

- **Election des délégués**

Rappel : mandat de 4 années renouvelable par vote en région. Il y a toujours des délégations en vacances de délégués !

- **Vers une circulaire dédiée aux actions en région ?**

Création d'une circulaire supplémentaire éditée en Juin. Elle sera dédiée aux délégations. Il faut envoyer des articles liés à l'actualité en Région (1 page maximum par région) pour mettre en valeur la délégation et lui donner de la visibilité. Le délégué régional transmet au CRBPO. En l'absence de délégué c'est à l'initiative de bagueurs ou de formateurs qui font remonter des articles. Les articles doivent être courts et pertinents.

- **Baguage et communication**

Q= L'accession à des financements privés va impliquer une communication obligatoire pour assurer un retour sur image des financeurs. Quelles règles de conduite, en lien avec le règlement intérieur et la difficulté à prévenir un mois en amont le CRBPO pour autorisation, faut-il mettre en œuvre. (Cf. mot de Denis COUVET lors de l'AG 2011 et le rappel au règlement intérieur (Article 18)).

R= Envoyer la stratégie de communication identifiée au préalable lors du montage du projet au CRBPO pour avis et autorisation éventuelle. L'opération de communication est sous la responsabilité entière du bagueur et cadrée par le règlement intérieur. Il existe de multiples moyens pédagogiques pour parler du baguage en remplacement d'un accueil à « la table de baguage » (et surtout au filet). Le partenariat avec un financeur étant normalement formalisé par une convention ou un contrat, il est recommandé que les règles de communication sur le projet soient précisément formalisées dans ces types de documents.

Le CRBPO va répertorier les différentes opérations de communications possibles et les classer avec des niveaux d'autorisations ou de refus, et envoyer vers les bagueurs cet outil. Il est demandé d'envoyer des exemples de communications à Olivier Dehorter et Pierre Fiquet.

(Limousin : la Plume, NR sur le Botté et diapo conférence à la région sur le botté, halte migratoire Etang des Landes)

- **Synergies et partenariats avec les chercheurs professionnels**

Le CRBPO incite les bagueurs à s'appuyer sur les laboratoires régionaux de recherches afin de valoriser leurs données (partenariat à bien caler avant et par convention sur les publications et propriétés des données, etc.). Les thèmes de recherches actuellement les plus porteurs concernent l'étude des dynamiques de populations qui nécessitent un important volume de données.

Il faut entretenir un relationnel entre les laboratoires de recherches et les bagueurs de terrain afin de permettre de mieux voir ce que recherchent les labos en terme de données sans vous dévoyer du rôle de veille naturaliste. Car les données ainsi recueillies pourront être valorisées ultérieurement en fonction des « courants de pensée » et de recherches du moment.

La réforme des universités et de la recherche en France vise à créer des pôles d'excellence universitaire. Elle place les laboratoires en position de concurrence et donc en compétition. Dans ce contexte aucun appui du CRBPO ne pourra être proposé de manière systématique.

- **Vers une revue francophone dédiée au baguage ?**

Le CRBPO n'a pas assez de moyens humains à dédier à cette action très chronophage. Une revue en ligne est préférable ! Le CRBPO s'engage à la relecture avant publication. Les rubriques pourront également être proposées afin de cadrer les choses. Une idée serait également de mettre en ligne une simple information renvoyant sur les publicateurs. A trancher ultérieurement.

- **Manuel du bagueur**

Un stockage partiel de matière rédigée est en cours de réalisation avec différents morceaux écrits par des bagueurs sollicités. Un accès à la relecture de cette matière est très partiel et dédié aux auteurs. Un responsable de la poursuite de ce projet va être nommé par le CRBPO dans l'idée de pouvoir fournir aux délégués les paragraphes en attente. L'idée est de distribuer le travail d'écriture et de relecture avant validation par le CRBPO.

- **Stages de qualification et stage de formation**

Actualisation des pages internet à réaliser par le CRBPO en fonction des propositions reçues. A faire rapidement.

A 12 h la séance est levée.

Rédaction : Pascal CAVALLIN & Christian PAUCOT

Relecture : Olivier DEHORTER & Frédéric JIGUET